

**Assurance flotte véhicules à moteur**

Avec nous, vous êtes toujours en route en toute sécurité. Une chaîne de prestations sans faille vous garantit notre appui en toute circonstance. Nos solutions d'assurance flotte véhicules à moteur s’adapte parfaitement à vos besoins personnels.

* Tout le parc de véhicules assuré dans une seule police
* Une seule note de prime pour toute la flotte
* Les modifications du parc de véhicules sont automatiquement prises en compte dans la police
* Une couverture d’assurance uniforme par type de véhicule également valable pour les véhicules immatriculés ultérieurement
* Prime provisionnelle avec décompte unique une fois par an des mutations de véhicules

Une couverture d’assurance entièrement conforme à vos désirs: en matière de sécurité, rentabilité et transparence. Combinez les modules de couverture de votre assurance véhicules à moteur selon vos besoins.

Le produit flotte véhicules à moteur s’adresse aux entreprises cliente ayant des flottes (au minimum cinq véhicules). Les différents éléments modulaires du produit peuvent être combinés individuellement par catégorie de véhicule selon vos besoins.

**Risques assurables**

* Assurance responsabilité civile pour dégât matériel et dommage corporel vis-à-vis de tiers causés par le véhicule assuré
* Assurance casco partielle en cas de dommages consécutifs à un vol, un incendie, des dommages naturels (ex. tempête ou grêle), bris de glaces, une collision avec des animaux, du vandalisme et une morsure de fouine.
* Assurance casco collision en complément à l’assurance casco partielle pour des dommages consécutifs à une collision
* Accident des passagers: dommages corporels au conducteur ou à ses passagers

**Choses assurables**

L’ensemble du parc de véhicules immatriculés de l’entreprise est assuré comme par ex:

**Prestations**

* Assurance de tous les éléments en verre avec bris de glace plus
* Couverture Cross-Liability pour sinistres au sein de sa propre flotte
* Renonciation au recours en cas de dommages causés par faute grave
* Assistance pour coûts en cas d’accidents et de pannes
* Dommage aux véhicules parqués pour véhicule de tourisme
* Effets personnels
* Instruments professionnels
* Equipement de sécurité de moto